



Commission scolaire
des **Patriotes**

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015

ÉCOLE D'ÉDUCATION INTERNATIONALE

ANNÉE 2012-2013

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'École d'éducation internationale est entièrement dédiée à l'enseignement du programme PPCS de l'IB et de la SÉBIQ. Elle offre un espace éducatif et une formation (1^{re} à 5^e secondaire) de très haut niveau aux élèves sélectionnés qui la fréquentent.

- projet éducatif centré sur l'humanisme international;
- formation en méthodologie et organisation du travail (Apprendre à Apprendre);
- programmes enrichis et multiples projets interdisciplinaires;
- enseignement d'une troisième langue ;
- service communautaire obligatoire;
- formation en informatique | Double plate-forme : PC et Macintosh;
- activités culturelles et sportives diversifiées | Plus de 25 équipes sportives, salle de musculation, voyages, théâtre, spectacles, semaine interculturelle...
- encadrement de grande qualité.

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION :	Instruire <input type="checkbox"/>	Socialiser <input type="checkbox"/>	Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement :
------------------	------------------------------------	-------------------------------------	------------------------------------	--------------------------

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Encourager les élèves à adopter une attitude positive à l'égard de l'apprentissage en les invitant à résoudre des problèmes, à surmonter leurs difficultés, à faire preuve de créativité et d'ingéniosité.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : S'assurer que tous nos élèves obtiennent leur diplôme d'études secondaires en 5 ans
--

INDICATEUR : Les élèves qui obtiennent leur DES en 5 ans	CIBLE FINALE : Maintenir à 100%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI et données ministérielles	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input type="checkbox"/>
--	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Maintenir l'enseignement de stratégies cognitives et métacognitives efficaces et variées par la planification et la coordination de ces stratégies en équipes matières et en équipes classes (ex. : méthodologie du travail intellectuel)	Enseignants	Toute l'année	Coordonnatrice IB
2. Maintenir le nombre de périodes de récupération offertes dans chacune des matières	Tous les enseignants	Toute l'année	Temps reconnu dans la tâche de l'enseignant
3. Maintenir les services d'enseignement-ressource	Direction et CEE	Toute l'année	Annexe B
4. Maintenir le service d'éducation spécialisée	Direction	Toute l'année	Complémentarité des rôles des services complémentaires
5. Offrir du tutorat pour nos élèves de la 1 ^{re} à la 3 ^e secondaire	Direction	Toute l'année	Temps reconnu dans la tâche
6. Offrir des activités favorisant un passage primaire-secondaire harmonieux	Équipe multidisciplinaire	À chaque année	Temps reconnu dans la tâche

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement :
--	---------------------------------

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Encourager les élèves à adopter une attitude positive à l'égard de l'apprentissage en les invitant à résoudre des problèmes, à surmonter leurs difficultés, à faire preuve de créativité et d'ingéniosité.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
Amener le plus grand nombre d'élèves admis en 1^{re} sec. à poursuivre jusqu'en 5^e secondaire à l'ÉEI

INDICATEUR : En septembre 2013, nombre d'élèves qui quittent l'ÉEI avant la fin de leur 5 ^e sec.	CIBLE FINALE : En septembre 2013, moins de 3% d'élèves auront quitté l'ÉEI pour poursuivre leurs études ailleurs	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI et données CSP	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/>
---	--	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Sélection des élèves faite à partir des résultats aux tests d'admission ET du bulletin final de 5 ^e année du primaire	Direction	À l'automne 2012	Conseillère d'orientation, direction
2. Offrir des activités favorisant un passage primaire-secondaire harmonieux	Direction adjointe	Toute l'année	Equipe multidisciplinaire
3. Maintenir les services d'enseignement-ressource	Direction et CEE	Toute l'année	Annexe B
4. Maintenir le service d'éducation spécialisée	Direction	Toute l'année	Complémentarité des rôles des services complémentaires
5. Offrir du tutorat pour nos élèves de la 1 ^{re} à la 3 ^e secondaire	Directions adjointes	Toute l'année	Temps reconnu dans la tâche
6. S'assurer du respect de la progression des apprentissages du MELS afin d'ajuster les évaluations administrées aux élèves	Direction et enseignants	Toute l'année	Conseillers pédagogiques et documentation MELS

7.	S'assurer de distinguer les sections « programme régulier » et « enrichissement » au bulletin de l'élève	Direction et enseignants	Toute l'année	Conseillers pédagogiques et programmes MELS et IB
8.	Réévaluer la somme de travail exigé à nos élèves et au besoin en diminuer l'ampleur	Direction et enseignants	Toute l'année	Conseillers pédagogiques et programmes MELS et IB
9.	Etre attentif aux signaux de stress et d'anxiété chez nos élèves. Leur offrir des moments de repos et de détente	Direction et services complémentaires	Toute l'année	Enseignants, psychologue, TES, formation « Détresse et progresse »
10.	Augmenter le nombre d'activités physiques offertes à l'école à l'heure du dîner et en fin de journée	Direction, TEL et ens. Educ. Phys.	Toute l'année	Budget « Jeunes actifs au secondaire », municipalité
11.	Offrir le programme mathématique CST en 4 ^e secondaire	Direction	Toute l'année	Enseignants mathématique

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Encourager les élèves à développer une sensibilité internationale en commençant par leur donner des bases de qualité dans leur propre langue et leur propre culture.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
Augmenter le taux de réussite en FRA, compétence LIRE, pour tous nos élèves (de la 1^{re} à la 5^e sec.)

INDICATEUR : Taux de réussite pour la compétence LIRE selon les résultats de fin juin 2013 (par cohorte, de 1 ^{re} à 5 ^e sec.)	CIBLE FINALE : Pour juin 2013, maintenir à 99% ou plus	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI et données ministérielles	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input type="checkbox"/>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. S'assurer du renouvellement des manuels, romans et des dictionnaires.	Direction	A chaque année	Budget réservé pour renouvellement et budget « Lecture à l'école »
2. Veiller à la contribution de chacun pour faire la promotion et développer la fierté d'une langue française de qualité synonyme de dignité et de fierté (participation aux semaines de la Francophonie, activités régulières promotionnelles de la langue française, marathon de la lecture, participation à des concours littéraires, sorties au théâtre, journal étudiant, etc.).	Tous les intervenants	Toute l'année	
3. Assurer un enrichissement du français de la 1 ^{re} à la 5 ^e secondaire en termes de littérature (romans, théâtre, poésie...) et d'approches pédagogiques telles que cercle de lecture, textes en réseau, comparaison, analyse, discussion sur les personnages, etc.	Enseignants de français	Toute l'année	Coordonnatrice IB, conseiller pédagogique FRA, bibliothécaire
4. Maintenir l'enseignement de stratégies cognitives et métacognitives efficaces et variées par la planification et la coordination de ces stratégies en équipes matières et en équipes classes. (ex. : méthodologie du travail intellectuel).	Tous les enseignants	Toute l'année	Coordonnatrice IB
5. Maintenir le service de la bibliothèque scolaire et municipale qui fournit des ressources riches et diversifiées. (Affiliation à la Bibliothèque nationale et au Collège Édouard-Montpetit).	Bibliothécaire et techniciennes	Toute l'année	Budget réservé
6. Maintenir le nombre de périodes de récupération offertes en français	Enseignants de français	Toute l'année	Temps reconnu dans la tâche
7. Organiser l'offre de documentation électronique afin d'accompagner les élèves dans le développement de leur compétence informationnelle (Lecture à l'écran).	Bibliothécaire	2012-2013	

8.	Utiliser la progression des apprentissages du programme de formation quant aux attentes ministérielles	Enseignants de français	Toute l'année	CP français
9.	Distinguer les parties « enrichissement » et « programme régulier » lors de la saisie de résultats au bulletin de l'élève	Enseignants de français	Toute l'année	Coordonnatrice IB et CP français
10.	Utiliser le tableau numérique interactif en classe de français	Enseignants de français	Toute l'année	CP informatique, collègues, ressources externes

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Encourager les élèves à développer une sensibilité internationale en commençant par leur donner des bases de qualité dans leur propre langue et leur propre culture.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
Augmenter le taux de réussite en FRA, compétence ÉCRIRE, pour tous nos élèves (de la 1^{re} à la 5^e sec.)

INDICATEUR : Taux de réussite en FRA, compétence ÉCRIRE selon les résultats de fin juin (par cohorte, de la 1 ^{re} à la 5 ^e sec.)	CIBLE FINALE : Pour juin 2013, maintenir à 98% ou plus	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI et données ministérielles	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2012 -2013 : <input type="checkbox"/>
---	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Veiller à faire de la maîtrise du français l'affaire de tous (Exploration du projet TPS-TVQ...)	Tous les enseignants	Toute l'année	Enseignants français + Conseiller pédagogique de français
2. S'assurer du renouvellement des manuels, romans et des dictionnaires.	Direction	À chaque année	Budget réservé pour renouvellement et budget « Lecture à l'école »
3. Veiller à la contribution de chacun pour faire la promotion et développer la fierté d'une langue française de qualité synonyme de dignité et de fierté (participation aux semaines de la Francophonie, activités régulières promotionnelles de la langue française, marathon de la lecture, participation à des concours littéraires, journal étudiant, etc.).	Tous les intervenants	Toute l'année	
4. Assurer un enrichissement du français de la 1 ^{re} à la 5 ^e secondaire en termes de littérature (romans, théâtre, poésie...) et d'approches pédagogiques telles que journal dialogué, inspiration musicale, composition spontanée, correction par les pairs, etc.	Enseignants de français	Toute l'année	Coordonnatrice IB, conseiller pédagogique de français, bibliothécaire
5. Maintenir l'enseignement de stratégies cognitives et métacognitives efficaces et variées par la planification et la coordination de ces stratégies en équipes matières et en équipes classes. (ex. : méthodologie du travail intellectuel).	Enseignants	Toute l'année	Coordonnatrice IB
6. Soutenir l'élève par des ouvrages de référence en ligne (encyclopédie, dictionnaires, etc.)	Bibliothécaire	Toute l'année	

7.	Utiliser la progression des apprentissages du programme de formation quant aux attentes ministérielles	Enseignants de français	Toute l'année	
8.	Distinguer les parties « enrichissement » et « programme régulier » lors de la saisie de résultats au bulletin de l'élève	Enseignants de français	Toute l'année	
9.	Utiliser le tableau numérique interactif en classe de français	Enseignants de français	Toute l'année	CP informatique, collègues, ressources externes

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement :
--	---------------------------------

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Encourager les élèves à adopter une attitude positive à l'égard de l'apprentissage en les invitant à résoudre des problèmes, à surmonter leurs difficultés, à faire preuve de créativité et d'ingéniosité	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Augmenter la proportion des élèves HDAA qui réussissent leur DES à l'ÉEI

INDICATEUR : En juin 2013, le nombre d'élèves HDAA admis à l'ÉEI y restent afin d'obtenir leur diplôme d'études secondaires	CIBLE FINALE : *De 70 à 75% des élèves HDAA réussissent leur DES à l'ÉEI	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI et données ministérielles	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input type="checkbox"/>
---	--	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Accompagner les élèves HDAA qui le nécessitent par les services complémentaires	Direction adjointe	Selon les besoins	Services complémentaires, enseignante ressource, TES, tuteur
2. Établir et assurer le suivi au PI des élèves concernés	Direction adjointe	Selon les besoins	Services complémentaires, enseignante ressource, TES, tuteur
3.			
4.			
5.			

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

*Le nombre d'élèves HDAA admis à notre école étant relativement petit, les données statistiques peuvent varier énormément d'une année à l'autre.

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement
--	-------------------------------

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Accorder une place prépondérante, par le biais du profil de l'apprenant, au développement équilibré de l'élève, tant sur le plan physique, intellectuel et émotionnel que sur le plan de l'éthique.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

OBJECTIF MESURABLE : Pour juin 2013, augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans notre école,

INDICATEUR : Les élèves qui se sentent en sécurité dans notre école	CIBLE FINALE : 90% des élèves pour juin 2013	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Sondage administré à tous nos élèves	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2012 -2013 : <input type="checkbox"/>
---	--	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Poursuivre le travail sur l'empathie et le respect envers autrui auprès des élèves	Direction	Toute l'année	Enseignants et services complémentaires
2. Élaborer un plan d'action pour lutter contre l'intimidation et la violence	Direction adjointe	Pendant l'année	Equipe multi
3. Élaborer un sondage (en ligne) pour évaluer le sentiment de sécurité des élèves	Direction	D'ici décembre 2012	Psychologue, enseignante-ressource, coordonnatrice ress. éducatives, etc.
4. Accroître la surveillance concernant la sécurité des élèves dans le transport scolaire (au besoin, jumelage d'élèves dans les autobus pour contrer l'intimidation)	Directions adjointes	Toute l'année	AVSEC, TES, enseignante-ressource, tuteur, etc.
5.			

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Accorder une place prépondérante, par le biais du profil de l'apprenant, au développement équilibré de l'élève, tant sur le plan physique, intellectuel et émotionnel que sur le plan de l'éthique.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
 Les collations et repas offerts à l'école sont conformes à la politique sur la saine alimentation du MELS

INDICATEUR : Pour l'année 2012-2013, conformité des collations et repas à la politique relative à une saine alimentation du MELS	CIBLE FINALE : 100% des collations et repas offerts à notre cafétéria respectent la politique MELS	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Analyse du contenu des menus et des machines distributrices	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input type="checkbox"/>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Analyser les collations et repas offerts par la concession alimentaire en lien avec la politique alimentaire du MELS	Direction adjointe	3x par année	Concessionnaire, Conseil d'établissement, équipe-école, élèves
2. Offrir des activités de sensibilisation et de prévention (ex. : bar sans alcool, dégustation d'aliments...)	Direction	Quelques fois/ année	Enseignants, professionnels, élèves
3.			
4.			
5.			

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Accorder une place prépondérante, par le biais du profil de l'apprenant, au développement équilibré de l'élève, tant sur le plan physique, intellectuel et émotionnel que sur le plan de l'éthique.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :

- 1- Pour juin 2013, améliorer la condition physique des élèves (1^{re} à 5^e sec.)
- 2- D'ici à juin 2013, améliorer la participation des élèves aux activités physiques à l'heure du dîner

INDICATEUR : 1- Nombre d'élèves qui atteignent le seuil minimal par âge et par sexe prévu par le test Léger-Navette est plus nombreux par rapport aux résultats de juin 2012 Les élèves (de la 1 ^{re} à la 5 ^e sec.) qui réussissent le test d'endurance cardiovasculaire CSP <hr/> 2- Les élèves qui participent aux activités physiques du midi sont plus nombreux qu'en 2011-2012	CIBLE FINALE : Objectif 1 : Dépassement des résultats ci-dessous : <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>Garçons :</td> <td>Filles :</td> </tr> <tr> <td>1^{re} : 4.5 : 88 %</td> <td>1^{re} : 3,5 : 91 %</td> </tr> <tr> <td>2^e : 5 : 94 %</td> <td>2^e : 3,5 : 95 %</td> </tr> <tr> <td>3^e : 5.5 : 94 %</td> <td>3^e : 4 : 86 %</td> </tr> <tr> <td>4^e : 6 : 91 %</td> <td>4^e : 5 : 82 %</td> </tr> <tr> <td>5^e : 6.5 : 82 %</td> <td>5^e : 5 : 84 %</td> </tr> </table> 1 ^{re} sec. : 18 minutes de course sans arrêt 2 ^e sec. : 20 minutes de course sans arrêt 3 ^e sec. : 20 minutes de course sans arrêt 4 ^e sec. : 23 minutes de course sans arrêt 5 ^e sec. : 25 minutes de course sans arrêt Objectif 2 :	Garçons :	Filles :	1 ^{re} : 4.5 : 88 %	1 ^{re} : 3,5 : 91 %	2 ^e : 5 : 94 %	2 ^e : 3,5 : 95 %	3 ^e : 5.5 : 94 %	3 ^e : 4 : 86 %	4 ^e : 6 : 91 %	4 ^e : 5 : 82 %	5 ^e : 6.5 : 82 %	5 ^e : 5 : 84 %	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Test Léger-Navette Course effectuée (d'ici au mois de mai 2013) dans le cadre des cours d'éducation physique avec compilation des résultats par les enseignants. <hr/> Registre des présences	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2012-2013
Garçons :	Filles :														
1 ^{re} : 4.5 : 88 %	1 ^{re} : 3,5 : 91 %														
2 ^e : 5 : 94 %	2 ^e : 3,5 : 95 %														
3 ^e : 5.5 : 94 %	3 ^e : 4 : 86 %														
4 ^e : 6 : 91 %	4 ^e : 5 : 82 %														
5 ^e : 6.5 : 82 %	5 ^e : 5 : 84 %														

De 31 à 45 élèves par midi ou dépassement des résultats ci-dessous :
(résultats 2011-2012)

Mois	Participants	Nombre de midis *	Moyenne/Midi
Sept.	166	4	42
Oct.	449	17	26
Nov.	302	20	15
Déc.	234	16	15
Jan.	257	17	15
Fév.	292	19	15
Mar.	255	16	16
Avr.	652	18	36
Mai	1057	21	50
Juin	349	8	44
Total	4013	156	26

2010-2011 : 2012-2013 :

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Augmenter notre offre d'activités sportives à l'heure du midi	Direction adjointe	Toute l'année	Enseignants, technicienne en loisirs, entraîneurs, etc.
2. Développer l'offre de service pour activités sportives individuelles (danse, yoga, sport de combat, etc.)	Technicienne en loisirs	Toute l'année	Entraîneurs, enseignants, etc.
3. Développer des ligues intra murales à l'heure du dîner	Direction	Toute l'année	Enseignants, technicienne en loisirs
4. Utiliser les plateaux de la municipalité à l'heure du dîner (terrain synthétique, patinoire recouverte, piscine en juin)	Direction adjointe	Toute l'année	Budget Jeunes actifs au secondaire
5. Lorsque possible, utiliser d'autres locaux pour la pratique des projets personnels en danse de sorte à libérer les gymnases pour un plus grand nombre d'élèves	Direction adjointe	Toute l'année	Comité responsable des projets personnels
6. Porter une attention particulière aux élèves de 1 ^{re} secondaire afin qu'ils fréquentent davantage les gymnases	Direction adjointe	Toute l'année	Enseignants, tuteurs, technicienne en loisirs
7. Offrir un programme d'entraînement à la course dans le cadre des cours d'éducation physique	Enseignants d'éducation physique	Pendant l'année	
8. Organiser un cross-country pour tous les élèves	Enseignants d'éducation physique	En octobre 2012	Enseignants, direction

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :**

<p>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Refléter les réalités de la vie en dressant un cadre pédagogique qui donne aux élèves l'occasion d'établir les liens entre les différentes matières, et entre les matières et des problèmes réels.</p>	<p>COMMENTAIRES (au besoin) :</p>	<p>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population</p>
--	--	---

<p>BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle</p>	<p>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.</p>
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
À chaque année, sensibiliser tous les élèves de l'ÉÉI à la formation professionnelle

<p>Nombre d'élèves ayant été sensibilisés à la formation professionnelle pendant l'année scolaire 2012-2013</p>	<p>CIBLE FINALE : Maintenir à 100%</p>	<p>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Présence des élèves aux activités de sensibilisation</p>	<p>ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input type="checkbox"/></p>
---	---	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Assurer une planification verticale de la sensibilisation à la formation professionnelle	Conseillères d'orientation	Pendant l'année	
2. Assurer la visite des conseillers en orientation en classe de la 1 ^{re} à la 5 ^e secondaire	Conseillères d'orientation	Pendant l'année	CO, enseignants
3. Maintenir l'activité « Invitons un jeune au travail » pour nos élèves de 3 ^e secondaire	Conseillères d'orientation	En novembre 2012	Parents, communauté, etc.
4. Maintenir l'organisation d'un colloque des métiers et professions (pour nos élèves de 4 ^e secondaire) avec kiosques d'information des centres professionnels de la région		En avril 2013	CO, enseignants, parents, direction
5. Soutenir tous les élèves dans leur démarche d'orientation	Conseillères d'orientation	Pendant l'année	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2012-2013. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 15 octobre 2013.

SURPLUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour l'exercice financier 2012-2013, les surplus des établissements seront portés aux crédits de ceux-ci pour l'exercice financier suivant (cf. LIP 96.24). Cependant, tel que prévu par les encadrements financiers de la commission scolaire, l'utilisation de ces surplus doit se faire uniquement en fonction des dépenses relatives à des objectifs de la convention de gestion et de réussite éducative, selon le pourcentage permis par les règles budgétaires du MELS.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du _____. Le numéro de la résolution est _____.

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____

Date : _____

Direction générale adjointe: _____

Date : _____